



La Ville de Vichy poursuit la rénovation de ses écoles

Inauguration de l'école élémentaire Georges-Méchin rénovée



Parallèlement aux travaux de rénovation et d'entretien courant dans les écoles (6 maternelles et les 5 élémentaires), la Ville de Vichy a lancé, il y a une dizaine d'années, un bilan de l'ensemble de ses écoles et une réflexion pour leur complète restructuration.

- La première étape a été la rénovation/extension de l'ÉCOLE MATERNELLE LYAUTEY, achevée en 2013.
- 2 La seconde étape, au printemps 2017, a été le lancement du vaste chantier de rénovation/extension des écoles SÉVIGNÉ, achevé pour la rentrée 2019.
- 3 ème étape : en 2018, la réhabilitation de L'ECOLE ELEMENTAIRE GEORGES-MECHIN

L'école Georges-Méchin

L'école Georges-Méchin, ancien groupe scolaire de Beauséjour a été construit par l'architecte A. Veyre en 1952. Le bâtiment abritant la demi-pension, le préau et les sanitaires extérieurs a, lui, été réalisé en 1984.

L'ensemble avait perdu de sa fonctionnalité au fil des évolutions sociales et pédagogiques :

- la séparation stricte entre l'école de filles de celle des garçons, l'entrée des élèves par la rue de Soissons (filles et garçons séparées), les logements de fonction situés au R+2 et dans les 2 pavillons sur la rue de Bel-Air ont été abandonnés.
- le réfectoire était devenu trop petit et difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Afin d'améliorer le confort, le cadre de vie et de travail des élèves et des enseignants et d'adapter l'école aux nouvelles normes, la Ville de Vichy a donc décidé de réhabiliter l'école.

Le programme de l'opération prenait également en compte les estimations d'évolution des effectifs, ainsi que pour la future restauration scolaire, l'accueil des enfants de la maternelle Beauséjour, située à proximité, pour les déjeuners.

La rénovation

En 2017, la Ville a confié cette mission au Cabinet d'architectes Bruhat & Bouchaudy. Son projet permettait de revoir l'organisation globale de l'école, en optimisant l'existant et en créant de nouveaux espaces, et de répondre aux exigences réglementaires (accessibilité des personnes à mobilité réduite, sécurité incendie...) et de performances énergétiques (BBC rénovation).

Les travaux réalisés :

 Tout au long de l'élaboration du projet et de la réalisation des travaux, la Ville a travaillé en concertation avec la direction et l'équipe pédagogique de l'école.



- démolition du bâtiment de la demi-pension / préau et des 2 petits préaux accolés aux anciens pavillons de logements sur la rue de Bel-Air.
- réhabilitation des 3 niveaux du bâtiment principal avec la construction d'une extension en façade Nord (sur la rue de Soissons) assurant les liaisons (escalier et ascenseur) du rez-de-chaussée au niveau 2.
- construction d'un nouveau bâtiment restauration, en extension du pavillon Ouest et relié au bâtiment école par une galerie couverte.
- réaménagement des espaces extérieurs de l'école avec la construction sur la rue d'une nouvelle clôture, d'un porche couvert en partie centrale, d'un auvent sur l'entrée principale du bâtiment école, d'un grand préau ainsi que des rampes pour l'accès PMR.



Une attention particulière a été portée aux usages futurs, notamment de la cour de récréation avec l'installation de tableaux, de boîtes à livres, de tables pour dessiner ou encore espaces verts... (certains aménagements seront faits durant les vacances de Toussaint).

Bientôt peut-être : une centrale solaire ?

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique, la Ville de Vichy, en lien avec Com.TOIT Energie Citoyenne, envisage d'installer une centrale solaire de 36KWc (environ 200m²) sur le toit de l'école (côté Sud), en 2021 : une étude est en cours de réalisation pour valider la possibilité d'implanter les panneaux photovoltaïques.

Le calendrier

Les travaux ont été réalisés « en site occupé », ce qui a contraint à les réaliser en 2 phases afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.
Les élèves se sont fortement intéressés aux travaux qui se déroulaient dans leur école et ont notamment réalisé avec l'équipe pédagogique une exposition sur le chantier!

- 1^{ère} Phase de juillet 2018 à aout 2019 : construction du bâtiment recevant le nouveau réfectoire extension côté rue de Soisson et aménagement de l'aile Ouest du bâtiment école
- 2^{ème} Phase de juillet 2019 à juillet 2020 : démolition de l'ancien réfectoire et aménagement de l'aile Est du bâtiment, construction du nouveau préau

Le Budget

Le montant du budget investi à l'école est de 3,53 millions d'euros HT (4,23 millions d'euros TTC). Pour ce chantier, la Ville de Vichy a bénéficié du soutien financier de l'État qui a attribué une subvention de 447 686€ au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) et du Conseil départemental de l'Allier qui a attribué 180 000 euros.





Marie-Bénédicte REYNARD Chef de cabinet - Relations presse +33 (0)4 70 30 55 12 • +33 (0)6 18 45 15 40 mb.reynard@ville-vichy.fr